



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 2 juin 2015 — N° 96

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 13.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Jacques Parizeau, ex-premier ministre du Québec, décédé le 1^{er} juin 2015.

Du consentement unanime de l'Assemblée pour déroger à ses règles de procédure, M. Péladeau, chef de l'opposition officielle, conjointement avec M. Couillard, premier ministre, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à M. Jacques Parizeau, premier ministre du Québec de 1994 à 1996, ministre des Finances de 1976 à 1984, député de L'Assomption de 1976 à 1984, puis de 1989 à 1996, et conseiller économique et financier du gouvernement du Québec, pour sa contribution exceptionnelle au développement du Québec moderne;

Afin d'honorer sa mémoire, qu'elle recommande que l'édifice abritant le bureau principal de la Caisse de dépôt et placement du Québec à Montréal porte désormais le nom d'édifice Jacques-Parizeau.

M. Couillard, premier ministre, M. Péladeau, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme David (Gouin), M. Lisée (Rosemont), Mme Ouellet (Vachon), M. Kotto (Bourget), M. Gendron, troisième vice-président, M. Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, et M. le président prennent la parole sur cette motion.

La motion est ensuite adoptée.

2 juin 2015

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence à la mémoire de M. Jacques Parizeau.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 3 juin 2015, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 15 h 17, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 3 juin 2015, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON